

FORMATION : VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE (VAE DIRIGEANTE)

RNCP : 38139 Certificateur ADEF depuis le 01/07/2022

Taux d'insertion globale à 6 mois et taux d'insertion dans le métier visé

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38139/>

OBJECTIFS

Conforme au RNCP 38139 Dirigeant de société de sécurité et de sûreté

Mandataire social de l'entreprise, le dirigeant de société de sécurité et de sûreté privée en est le représentant légal. A ce titre, il engage la société dans tous les actes de gestion courante et coordonne les fonctions d'encadrement : gestion des ressources humaines, gestion administrative et comptable. Le dirigeant est également responsable de ses actes et devra rendre des comptes aux associés de la société.

La loi n° 2021-646 du 25 mai 2021 pour une sécurité globale préservant les libertés, publiée au Journal officiel le 26 mai 2022 contient un certain nombre de nouveautés pour le secteur de la sécurité privée, dont certaines dispositions visant les dirigeants. Les dirigeants d'entreprise de sécurité privée ainsi que leurs agents doivent disposer des compétences en corrélation avec les besoins actuels et les évolutions aussi bien réglementaires que technologiques, ce qui nécessite une formation permettant d'attester des compétences ciblées sans cesse réadaptée.

Les dirigeants d'entreprises de sûreté et de sécurité privée doivent « justifier d'une aptitude professionnelle à diriger ou gérer une entreprise de sécurité privée » auprès du Conseil National des Activités Privées de Sécurité. La justification des aptitudes conduit alors à la délivrance d'un agrément pour le dirigeant ainsi que d'une autorisation d'exercice pour l'entreprise personne morale.

PRIX : À partir de 4500 euros

MODALITÉS DE LA FORMATION

Durée : 21 heures (examen inclus)

Lieu : Villeneuve d'Ascq

Nombre de participants : minimum une personne

INFORMATION CERTIFICATION

Code RNCP: 38139

Nom du certificateur : NOUVEL R FORMATION

Date d'échéance d'enregistrement :18-10-2026

Lien internet vers le descriptif de la certification :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38139>

PRÉ-REQUIS

Être titulaire d'un diplôme ou titre de niveau attestant d'un niveau 4 ou équivalent :

- Disposant d'une Autorisation préalable d'entrée en formation conformément au Décret n° 2009-137 du 9 février 2009 relatif à la carte professionnelle, à l'autorisation préalable et à l'autorisation provisoire des salariés participant aux activités privées de sécurité.
 - Sachant lire et écrire le français. Pour les ressortissants étrangers, le décret n° 2022-198 du 17 février 2022 a fixé le niveau de langue requis au niveau B1 (du cadre européen commun de référence pour les langues du Conseil de l'Europe) et prévoit cette nouvelle pièce justificative dans les dossiers de demande de titre. Cette exigence est appliquée pour le titre dirigeant, qui est un agrément.
 - Disposant d'une pièce d'identité en cours de validité ou d'un titre de séjour en cours de validité depuis au moins 5 ans.
- Être ressortissant d'un des pays inscrit sur la liste prévue aux articles L.612-6 et L.622-6 du code de la sécurité intérieure.

ACTIVITÉS VISÉES :

La certification permet à ses titulaires :

- de disposer des prérequis nécessaires à la délivrance de la carte professionnelle.
- de maîtriser les outils et de posséder aptitudes nécessaires aux fonctions de management des équipes et de direction d'une entreprise de sécurité et de sûreté privée, étendue

désormais au services internes de sécurité et normalement aussi aux organismes de formations en sécurité et sûreté.

Dans le cadre de ses responsabilités, le dirigeant est également amené à piloter les actions commerciales, logistiques et opérationnelles. Ses principales activités sont de :

-Structurer et piloter l'activité de la société de sécurité et de sûreté privée en conformité avec la réglementation et les obligations en vigueur. Cela consiste à identifier la réglementation et à vérifier son application par le personnel de l'entreprise dans le respect de la loi, des décrets, circulaire et arrêté des différentes institutions.

-Assumer la responsabilité juridique de l'entreprise, sa responsabilité personnelle est engagée. Il doit, dans sa gestion, tenir compte du cadre réglementaire relatif à la gestion d'une entreprise commerciale (droit civil, droit du travail, droit des sociétés, droit fiscal). Il a la responsabilité de la stratégie de l'entreprise qu'il contrôle au travers de business plans. La gouvernance pilote la mise en place des organes de direction et de communication interne et externe. La mise en œuvre des opérations dans les différents services découle de sa planification, de sa bonne gestion des équipements et du personnel dans le respect des réglementations.

-Superviser la gestion financière et comptable de la société de sécurité et de sûreté privée. Il s'agit d'organiser la gestion financière et comptable de l'entreprise afin d'en assurer la pérennité avec des outils permettant de chiffrer et de contrôler le développement de l'entreprise avec une prise de risque contrôlée. Cela passe la production et la vérification des chiffres de l'entreprise, états financiers, bilan, compte de résultats dans le respect de la législation et la fiscalité du pays. Il s'agit d'optimiser les résultats afin d'améliorer la trésorerie et accroître le niveau de rentabilité de l'activité.

-Piloter la gestion des ressources humaines de la société de sécurité et de sûreté privée. Cette activité consiste à définir et mettre en œuvre la politique de gestion des ressources humaines (recrutement, rémunération, mobilité, gestion des carrières, formation, etc.) de la structure. Cela implique de superviser la gestion administrative du personnel dans l'application des obligations légales et réglementaires relatives aux conditions et aux relations de travail. Cette activité comporte la définition de la politique de formation et la gestion prospective des carrières et des compétences en intégrant un plan de développement des compétences. Il s'agit d'analyser les besoins de l'entreprise en termes de recrutement et de mobilité professionnelle et de déterminer et suivre les budgets en conséquence. Il convient d'intégrer deux enjeux sociétaux : l'intégration du handicap et l'égalité homme/femme. Cette activité nécessite d'être à l'écoute des partenaires économiques et sociaux de l'entreprise et d'entamer des négociations si nécessaire et d'organiser la concertation et le dialogue social avec les membres du personnel et leurs représentants.

-Assurer le développement commercial de la société de sécurité et de sûreté privée. Il s'agit d'effectuer des études de marché afin de positionner l'entreprise par rapport à la concurrence pour définir une stratégie commerciale qui est traduite en objectifs opérationnels à travers l'élaboration d'un plan marketing et digital (produit, prix, communication, distribution) en identifiant les ressources nécessaires à son déploiement (logistiques, financières, humaines, formation) pour permettre le développement de l'activité de la société. Les actions et opération sont dispatchées dans le service commercial ; il s'agit de donner des réponses aux appels d'offres (publics ou privés), de vérifier la qualité des dossiers argumentés, d'organiser les présentations de l'entreprise et d'accroître ou de renforcer sa visibilité auprès du public afin d'optimiser ses résultats commerciaux.

COMPÉTENCES ATTESTÉES :

Structurer et piloter l'activité de la société de sécurité et de sûreté privée en conformité avec la réglementation et les obligations en vigueur.

Identifier l'environnement national réglementé de la sécurité privée en tenant compte du rôle des forces de sécurité publique, des spécificités de la profession par branche et par type de risque, afin d'en tenir compte dans l'exercice de son rôle de dirigeant de société de sécurité et de sûreté privée.

Identifier et prendre en compte dans la mise en place de l'activité de la société de sécurité et de sûreté les responsabilités juridiques du statut de mandataire social en tenant compte du cadre réglementaire relatif à la gestion d'une entreprise commerciale (droit civil, droit du travail, droit des sociétés, droit fiscal) afin d'assurer le respect des législations dans son rôle de responsable de la société face aux actionnaires, partenaires et lois.

Vérifier l'application de la réglementation de la part des collaborateurs pour s'assurer de sa conformité et sécuriser l'entreprise.

Assurer la mise à jour des connaissances réglementaires et juridiques en suivant les décret, loi, circulaire et arrêté des différentes institutions (Ministère de l'Intérieur, préfet, Conseil national des Activités Privées de Sécurité ...) afin d'appliquer les modifications des conditions réglementaires appliquées aux sociétés de sécurité privée dans le cadre de la Loi sur la Sécurité Globale.

Mettre en place les organes de direction de la société de sécurité et de sûreté privée en tenant compte de l'image et des valeurs de l'entreprise, en s'assurant que les diverses réglementations soient connues de tous et en mettant en place des règles de fonctionnement et de communication afin d'assurer une gouvernance optimale de l'entreprise.

Élaborer le business plan de la société de sécurité et de sûreté privée en tenant compte du marché (Positionnement, cible commerciale produit, ressources et charges, rentabilité) et en s'appuyant sur des matrices SWOT ou PESTEL afin de structurer les activités et projets de l'entreprise et permettre la prise de décisions stratégique.

Sécuriser son entreprise de sécurité et de sûreté privée en prévenant les différents risques pouvant l'entraver (réputation, image, risques des matériels, risques des locaux) afin de lui permettre de se développer dans les meilleures conditions.

Organiser et planifier les missions des agents de sécurité et des autres collaborateurs de l'entreprise dans le respect de la réglementation du droit du travail (durée, congé, sécurité) pour répondre à la demande du client ou de la société.

Gérer les équipements nécessaires à l'activité des agents de sécurité privée : Tenue, matériel d'intervention, de communication, de contrôle (rondier), de traçabilité (main-courante), de sécurité au travail (PTI/DATI) et de gestion de l'exploitation (outil de planification) afin de garantir la qualité et la sécurité des conditions de travail des salariés.

Suivre la réalisation des opérations menées par les agents de sécurité en réponse au cahier des charges du client et validé dans le contrat signé, tout en appliquant les concepts liés aux libertés publiques en se référant aux textes juridiques, code déontologique et pénal afin d'assurer une prestation conforme à la commande dans le respect des obligations relatives à la profession.

Suivre la production des équipes par le système de délégation, en fonction de leurs différents postes et champs de responsabilités, en s'appuyant sur des rapports d'activités, tableaux de bords et indicateurs de performance et en suivant la gestion de leurs temps de travail, pour vérifier l'atteinte des résultats individuels et par conséquent de la performance générale de l'entreprise.

Mener des réunions d'activité et des entretiens de performance en rapprochant les objectifs individuels et collectifs, des moyens mis en œuvre, des contraintes à dépasser, des ressources mises à disposition pour permettre d'apprécier plus justement les résultats obtenus.

Mettre en œuvre les conditions d'un management collaboratif avec une équipe à distance et/ou sur site en utilisant des outils qui mobilisent l'implication de chacun tout comme l'intelligence collective pour créer la cohésion et l'engagement.

Gérer les situations et personnalités difficiles et conflictuelles au sein de l'entreprise en utilisant des techniques de communication positive à la fois assertive et faisant preuve d'empathie pour restaurer un climat nécessaire à la poursuite des activités.

Superviser la gestion financière et comptable de la société de sécurité et de sûreté privée

Organiser la fonction comptable de la société de sécurité et de sûreté privée en se basant sur un budget prévisionnel annuel et en fixant des objectifs de développement afin d'assurer la pérennité financière de l'entreprise.

Mettre en place et/ou valider les outils de suivi comptable et financier de l'entreprise (Tableau de bord mensuel) en s'appuyant sur des outils, logiciels et supports permettant les échanges d'informations entre les différents acteurs de la comptabilité (internes et externes) afin d'assurer une production sécurisée et efficace des tâches.

Superviser la production des documents comptables et financiers élaborés en vue de la réalisation des états financiers de fin d'année (bilan comptable, compte de résultats, soldes intermédiaires de gestion) afin de vérifier la fiabilité des données liées à la santé de l'entreprise dans le respect des législations associées et permettre d'arbitrer sur des prises de positions financières et fiscales.

Identifier des solutions d'investissements ou des besoins de financement à partir des états financiers produits, des projets, des budgets calculés afin de relancer, maintenir ou développer l'activité de l'entreprise.

Identifier des solutions d'optimisation fiscale en termes d'économie d'impôts ou d'opportunités proposées par les administrations afin d'améliorer la trésorerie et accroître le niveau de rentabilité de l'activité.

Piloter la gestion des ressources humaines de la société de sécurité et de sûreté privée

Définir et mettre à jour la politique salariale de l'entreprise en tenant compte des différents facteurs pouvant impacter les rémunérations et avantages sociaux pour répondre aux obligations réglementaires et utiliser ce levier comme clé de motivation auprès des collaborateurs.

Assurer la gestion des contrats de travail du personnel de leur embauche jusqu'à leur sortie de l'entreprise en veillant à sécuriser les différents documents administratifs (fiches de paie, contrats, ...), en respectant les obligations réglementaires relatives au droit du travail (durée du travail, congés, sécurité, conditions de travail, etc.), en demandant les autorisations requises au métier (aptitudes professionnelles) et en garantissant l'ensemble des démarches administratives associées (Représentation du personnel, URSSAF, CRAM...) pour garantir le respect des législations.

Réaliser des entretiens annuels d'évaluations auprès des collaborateurs de l'entreprise en tenant compte de leurs objectifs et résultats pour permettre le suivi des parcours professionnels.

Réaliser des entretiens professionnels auprès des collaborateurs de l'entreprise en tenant compte des opportunités de progression professionnelles pour identifier les besoins en termes de développement de compétences.

Élaborer un plan de développement des compétences en accord avec les obligations relatives à l'exercice de la profession et en recherchant son optimisation financière pour assurer la formation continue des agents de sécurité privée dans les meilleures conditions.

Mettre en place une démarche qualité des documents RH, en collaboration avec les services associés, afin de vérifier la rédaction et la conformité, par rapport aux réglementations en vigueur, des registres obligatoires de la gestion du personnel (Document unique, plan de prévention, médecine du travail, CSE ...).

Assurer le développement commercial de la société de sécurité et de sûreté privée
Analyser le marché de l'entreprise en identifiant les besoins du public cible et en se positionnant par rapport à la concurrence afin d'en tenir compte dans l'élaboration de la stratégie commerciale.

Décliner la stratégie commerciale en objectifs opérationnels à travers l'élaboration d'un plan marketing et digital (produit, prix, communication, distribution) en identifiant les ressources nécessaires à son déploiement (logistiques, financières, humaines, formation) pour permettre le développement de l'activité de la société.

Mettre en œuvre les actions de la stratégie commerciale en répartissant les tâches et objectifs auprès de l'équipe et en s'appuyant sur des outils de suivi de la performance (indicateurs, tableaux de bord, plannings, rapports d'activité) pour atteindre les résultats attendus.

Mettre en place une veille commerciale en surveillant les différentes plateformes d'appel d'offres (plate-forme des achats de l'Etat, plateformes de dématérialisation ...) et en s'appuyant sur des alertes afin de trouver des appels d'offres public et privée sur le marché.

Superviser les réponses aux appels d'offres (publics ou privés), réalisées à partir des cahiers des charges proposés et en vérifiant la qualité des dossiers argumentés et composés de la présentation de l'entreprise ainsi que des solutions apportées, afin de décrocher des contrats et pérenniser l'activité de l'entreprise.

Mettre en œuvre un suivi régulier des clients en utilisant des newsletter, promotions et demande de feedback afin de suivre les nouveaux besoins du client et créer une fidélisation et des recommandations actives.

Contrôler l'élaboration des contrats commerciaux en mettant en place une démarche qualité et une politique RSE afin de sécuriser leur élaboration et leur conformité par rapport aux obligations légales.

Répondre aux besoins de nouveaux clients malgré le manque de disponibilité des agents de sécurité et en identifiant les besoins en recrutement et/ou formation pour assurer la réalisation de futurs contrats commerciaux et ainsi développer le volume d'activité.

Améliorer la stratégie commerciale en fonction des résultats obtenus en collaboration avec les services commerciaux, en optimisant les volumes, les moyens commerciaux, les forces de ventes afin de rechercher des marges plus élevées.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

QCM de questions contextualisées- Études de cas pratique - Élaboration d'un projet professionnel - Présentation et soutenance à l'oral.

[Lien vers Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation](#)

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES :

- Dirigeant de société de sécurité privée
- Gérant de société de sécurité privée

Certification Finale :

Être titulaire d'un diplôme ou titre de niveau attestant d'un niveau 4 ou équivalent :

- Disposant d'une Autorisation préalable d'entrée en formation conformément au Décret n° 2009-137 du 9 février 2009 relatif à la carte professionnelle, à l'autorisation préalable et à l'autorisation provisoire des salariés participant aux activités privées de sécurité.
- Sachant lire et écrire le français. Pour les ressortissants étrangers, le décret n° 2022-198 du 17 février 2022 a fixé le niveau de langue requis au niveau B1 (du cadre européen commun de référence pour les langues du Conseil de l'Europe) et prévoit cette nouvelle pièce justificative dans les dossiers de demande de titre. Cette exigence est appliquée pour le titre dirigeant, qui est un agrément.
- Disposant d'une pièce d'identité en cours de validité ou d'un titre de séjour en cours de validité depuis au moins 5 ans.

- Être ressortissant d'un des pays inscrit sur la liste prévue aux articles L.612-6 et L.622-6 du code de la sécurité intérieure.

✓ **Questions pratiques** : Veuillez contacter le centre de formation au numéro : 0983085626

Accessibilité : Le délai d'accès aux formations est de 10 jours avant le début de la session. Concernant l'accessibilité aux personnes en situation d'handicap, il est mis à disposition le contact du MDPH 59 (Maison Départementale des Personnes Handicapées) par téléphone au **03 59 73 73 73** et par courrier au **51 rue Gustave Delory, CS 82510, 59040 Lille Cedex**.